Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 14 (1922)
Heft: 5

Artikel: La vie économique en Russie
Autor: J.K.
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-383415

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 16.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

écoles professionnelles et des ateliers de la Suisse ou de l'étranger.

c) Subsides de voyage aux instituteurs des écoles professionnelles, pour visiter des expositions hors du canton, des institutions d'éducation professionnelle ou fréquenter des cours spéciaux.

d) Subventions à des personnes capables qui veulent s'éduquer, comme instituteurs professionnels ou occasionnels pour l'enseignement des arts et métiers ou commercial.

IV. Examen d'apprentissage.

La loi prévoit l'examen d'apprentissage obligatoire, auquel peuvent aussi se présenter les jeunes ouvriers et ouvrières.

Ces examens sont gratuits pour tous les participants. L'Etat se charge des frais, exception faite des dépenses occasionnées par les locaux d'exposition.

A l'avenir on pourra désigner aussi des ouvriers comme experts.

Les apprentis qui n'ont pas passé l'examen avec succès ne pourront se présenter à un nouvel examen qu'après un délai de six mois au moins et au plus tard après un an.

V. Surveillance et application.

L'autorité supérieure de surveillance de l'apprentissage est le département de l'intérieur. On lui adjoindra dans ce but une commission élue par le Conseil d'Etat et composée de patrons et d'ouvriers. On pourra de même créer un office cantonal d'assistance des apprentis.

VI. Dispositions pénales et transitoires.

En cas de violation de la loi, le fautif peut être puni d'une amende de 2 fr. à 50 fr., en cas de récidive l'amende peut être portée à 100 fr.

Quelles terribles punitions! Ce sont plutôt des primes d'encouragement.

La loi fut adoptée avec une petite majorité par le peuple thurgovien le 22 mai 1920. Elle eut dû entrer en vigueur immédiatement après son acceptation. Mais les travaux préparatoires exigèrent encore un temps considérable, et c'est ainsi que sa mise en vigueur fut constamment renvoyée.

Quoique cette loi ne soit qu'un modeste progrès, elle suffira cependant pour combattre efficacement les plus grands abus qui se font remarquer dans l'apprentissage.

La vie économique en Russie

Le principal caractère du système de production capitaliste consiste dans le fait que des denrées sont produites pour le marché et non pas pour le consommateur, et c'est de là que provient l'entière anarchie dans la production. Le socialisme veut supprimer cette anarchie et la remplacer par une production réglée, destinée aux besoins de la consommation et par conséquent éliminer tout le superflu afférant au système capitaliste. La reprise des moyens de production par les travailleurs eux-mêmes est la voie vers cette production réglée, et avec elle l'exploitation de l'homme par l'homme sera supprimée.

On dit que ce système de production économique socialiste est désormais introduit dans la Russie communiste. Le bourgeois n'existe plus, c'est l'Etat qui règle l'économie. Mais si l'on examine l'économie des communistes russes en se basant sur leurs propres déclarations, on arrive à la conclusion que le socialisme n'a été introduit que de nom en Russie et que l'on s'efforce pendant les six derniers mois à anéantir par tous les moyens disponibles même cette apparence de socialisme.

On constate en premier lieu que les bolchévistes, après s'être emparés de la puissance de l'Etat, n'ont absolument rien fait pour continuer l'exploitation des entreprises capitalistes dans le sens socialiste. Le théoricien notoire du communisme et l'auteur du « Programme communiste d'Erfurt », Bucharine, a franchement déclaré au 9e congrès soviétique panrusse, qui siégea l'automne dernier à Moscou, que l'industrie russe n'avait pas été nationalisée intentionnellement et conformément à un plan déterminé, mais que les ouvriers ont occupé ces entreprises et ont chassé les bourgeois pour se venger de leurs souffrances. L'état de guerre permanent et les guerres civiles à l'intérieur du pays permirent de légaliser cette lutte élémentaire des travailleurs. La masse populaire ne pensait pas au socialisme, elle s'appropria les fabriques tout comme les paysans s'approprièrent le sol. La parallèle va encore plus loin: Le paysan s'est emparé en premier lieu de l'inventaire de la propriété, non seulement du mobilier, mais partiellement aussi, pour autant qu'il en avait le pouvoir, des immobiliers. L'ouvrier des fabriques agit de même avec l'inventaire des fabriques, si bien que dans de nombreux cas il ne reste plus des fabriques que les quatre murs.

La conséquence d'une telle « socialisation » fut l'arrêt général du travail; les mesures les plus sévères durent être prises pour le remettre en mouvement. C'est pourquoi Lénine proposa, dès le printemps 1918, d'introduire de nouveau le travail aux pièces et le système des primes et d'obliger par tous les moyens les ouvriers de ne pas quitter le travail. Et comme les denrées devenaient de plus en plus rares, on commença par payer le salaire en denrées alimentaires. Cette mesure ne tendait aucunement à supprimer l'argent et à introduire une économie basée sur les besoins de la consommation, mais elle était indispensable pour ne pas rendre impossible le travail dans les fabriques.

Au lieu d'organiser l'économie et veiller sévèrement à ce que tout ce qui peut intensifier la productivité du travail soit utilisé, on créa une masse de fonctionnaires qui élaborèrent les projets les plus fantastiques, comme, par exemple: comment on pourrait électrifier toute la Russie ou comment les marais pourraient être drainés, et chacun de ces faiseurs de projets était un génie appelé à transformer d'un jour à l'autre la Russie encore à demi féodale en un paradis, sans que la masse des paysans l'aient remarqué.

Aujourd'hui encore, une partie de la vie économique du pays se trouve dans les mains de ces fantasques. On est vraiment étonné de la naïveté enfantine de ces dirigeants du nouveau système économique en lisant les derniers numéros de la *Ekonomitscheskaja Shinsj*, l'organe du conseil pour le travail et la défense. Nous ne voulons extraire qu'une seule constatation de la masse de documents que l'on pourrait mentionner à cet égard; nous l'avons découverte dans le numéro du 29 janvier 1922 du journal indiqué. Un L. Sawrassow écrit ce qui suit: « Parmi le nombre d'abus dont souffre le travail de nos différents organes, surtout ceux qui s'occupent de l'économie, on a très peu remarqué le plus important, c'est-à-dire le défaut de dirigeants capables et ayant conscience de leur responsabilité. La révolution a créé avec ses grandes tâches des ouvriers universels qui ont été jetés d'une profession dans une autre. Le fait que ces gens restent au plus quelques mois, même quelques semaines seulement dans leurs fonctions, pour être déplacés ensuite dans une autre profession qui n'a peut-être aucune relation avec la dernière, est devenu une habitude. Cet état de choses a pris dans quelques gouvernements une étendue insoupçonnée. Mais, il faut

aussi en voir le résultat: Les entreprises dirigées par ces gens sont totalement ruinées. Comme il leur est impossible de comprendre sans préparation ce travail inaccoutumé et qui leur est étranger, le directeur responsable devient en réalité l'outil aveugle d'innombrables spécialistes qui s'attachent aux entreprises, surtout à celles qui sont rémunératrices. »

Ce monsieur Sawrassow a mis le doigt sur la plaie par son exposé, car toute la débâcle économique de la Russie communiste n'est qu'un passage inaccoutumé de ces fantasques.

Afin de donner une idée de cette débâcle, nous citons encore quelques exemples tirés de ce même organe du ministère du travail de la Russie soviétique. Le numéro du 21 janvier 1922 publie un article de fond sur les difficultés de transport de l'Etat, dont nous extrayons ce qui suit: « Le commissariat pour l'alimentation du peuple demanda en octobre de l'an passé au commissariat du peuple pour les communications de prendre des mesures pour le transport de 57 millions de pouds de denrées alimentaires qui se trouvaient dans l'Ukraine. Le commissariat des communications et l'office des combustibles mobilisèrent immédiatement toutes leurs forces pour accomplir cette tâche. Le premier jeta une immense quantité de wagons et le second du bois dans l'Ukraine. Mais, il fut démontré que l'éléphant n'était qu'une mouche. En réalité, nous avons reçu au cours des quatre derniers mois 14 millions de pouds de l'Ukraine, c'est-à-dire le 24 pour cent du compte. » L'article présente le même tableau des comptes de la Sibérie: On exigea 200 wagons par jour, mais on ne put en charger que 30 à 40, parce que rien n'était prêt pour le chargement. Ceci se passait en été de l'année écoulée, Maintenant, par contre, on pourrait charger journellement 250 wagons, mais il n'y a en a, en moyenne, que 102. Plus encore: Le numéro du 21 février rapporte lui-même que la famine fait des pas de géant en Ukraine. Le commissariat de l'alimentation a trouvé 57 millions de pouds de denrées alimentaires sur un territoire voué à la famine!

Ce désastre suggéra aux têtes dirigeantes de la République des soviets l'idée qu'il fallait même supprimer les apparences du socialisme si le peuple ne devait pas mourir entièrement de faim. C'est de là que provient le célèbre discours de Lénine, un décrêt surenchérissant l'autre dans la hâte de supprimer toutes les prescriptions contre le bourgeois. Les portes ont été ouvertes au capital dans tous les territoires de la vie économique, et il se précipite d'abord sur les professions et les entreprises pour lesquelles il est inutile de disposer de capitaux importants, surtout sur les industries de l'alimentation. On peut désormais dire que l'Etat n'a maintenu dans ses mains que les grandes entreprises, mais celles-ci sont aussi dénationalisées peu à peu.

A cet égard, de nombreux nouveaux phénomènes ont vu la lumière du jour. Le gouvernement des soviets a réparti lui-même les entreprises entre les industries appropriées, et celles-ci sont maintenant dirigées et administrées dans le genre des trusts américains. Ces nouvelles créations reçurent aussi le nom officiel de trusts. Après avoir procédé à ces modifications on alla plus loin encore et on accoupla de même les professions similaires qui obtinrent le nom de syndicats.

Toutes ces créations sont extérieurement des transformations de l'administration technique, mais, à l'intérieur, elles suivent la voie du grand capital. Il est cependant remarquable de constater qu'elles ont aussi été toutes transformées économiquement, car elles ne sont plus obligées, comme c'était le cas jusqu'ici, de produire une certaine quantité de marchandises pour lesquelles elles obtenaient de l'Etat les matières premières, les denrées alimentaires et l'argent pour payer les ouvriers, mais peuvent se développer et s'étendre librement. Elles livrent à l'Etat une partie déterminée de leur production et celle-ci leur est payée selon les prix du marché. Tout ce qui peut être produit au-delà de cette partie appartient aux trusts et aux syndicats mêmes, et ils peuvent le vendre librement à qui ils veulent et au prix qu'ils peuvent obtenir. Selon les rapports de *l'Ekonomitscheskaja Shinsj*, cette transformation a donné d'excellents résultats.

Ensuite de ce système, les trusts ne sont plus des entreprises socialisées. Mais, ce n'est pas encore tout. Comme ils ont un certain capital d'exploitation de l'Etat qu'ils veulent augmenter avec le développement de l'entreprise, le capital privé peut très facilement être placé chez eux. C'est déjà le cas pour quelques uns de ces trusts.

C'est ainsi que même l'apparence du socialisme a disparu de la vie économique de la Russie. Mais, malgré tout, la révolution russe n'est pas morte pour cela. Au fond, elle n'était pas une révolution socialiste, mais purement bourgeoise. Cependant comme le prolétariat était le porteur de cette révolution, elle dut nécessairement être chamarrée d'idées socialistes. Elle sapa les bases de l'ancien régime pour le détruire avec ses racines. D'ailleurs, l'ancien régime était aussi voué à la destruction du fait que l'empire des tsars empêchait par le knout et la potence tout essor économique quelque peu libéral.

J. K.

Prévoyance populaire suisse, Bâle

Assurance populaire mutuelle

Assemblée du Conseil d'administration du 12 mars 1922 et rapport et comptes annuels de l'exercice 1921

Le *conseil d'administration* de la Prévoyance populaire suisse s'est réunie le dimanche 12 mars au siège de l'Union suisse des sociétés de consommation, à Bâle. Le président ouvrit la séance en rappelant le souvenir de Johann Frœhlich, décédé le 4 mars 1922, et en rendant hommage à la part active et constante prise par le défunt au développement de la Prévoyance populaire, dont il fut, dès le début, membre du conseil d'administration.

Le conseil discuta ensuite et approuva le rapport et les comptes présentés par la délégation et l'administration pour l'exercice 1921 et confirma la convocation de l'assemblée générale de ssociétaires pour le dimanche 11 juin, à 10 heures du matin. L'assemblée générale aura lieu à Bâle, au restaurant de la Poste (près de la gare C. F. F.).

Le rapport signale le développement paisible de la société au cours du troisième exercice annuel qui comprend la période du 1er janvier au 31 décembre 1921. L'état des assurances qui, au début de l'année, s'élevait à fr. 8,056,435 de capital assuré, atteignait à la fin de l'exercice fr. *10,563,178.*

Les comptes annuels bouclent par un excédent de recettes de fr. 50,869.03, dont fr. 10,173.81 seront attribués au fonds de réserve statutaire et fr. 40,695.22 au fonds d'excédents en faveur des assurés. A la suite de ces allocations, le fonds de réserve statutaire atteint la somme de fr. 31,144.69, et le fonds d'excédents des assurés fr. 78,656.48. Aux termes de l'article 15 des statuts et de l'article 25 des conditions générales d'assurances, le fonds d'excédents des assurés doit servir à une réduction des primes d'assurance. Les primes venant à échéance en 1922, relatives aux assurances qui, conformément à l'article 25 des conditions d'assurances,